

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fepem : une nouvelle gouvernance pour accompagner un défi colossal

Paris, le 25 janvier 2023 – Lors de ses vœux hier soir aux partenaires, élus et collaborateurs du secteur des particuliers employeurs et de l’emploi à domicile, la Fepem a présenté ses engagements pour accompagner un secteur qui compte en France et en Europe.

L’organisation représentative des employeurs non professionnels que sont les 3,3 millions de particuliers employeurs est résolument tournée vers le colossal défi d’emplois et d’attractivité qui s’annonce : près de 800 000 salariés d’ici 2030 sont à recruter sur l’ensemble du territoire par les ménages et les familles pour répondre à leurs besoins croissants d’accompagnement.

La Fepem a présenté sa nouvelle gouvernance, issue d’une réforme statutaire et organisationnelle entamée début 2022. Une dynamique renforcée au sein d’une gouvernance nationale et territoriale plus forte.

A partir du 1^{er} janvier 2023, la présidence nationale de la Fepem devient collégiale autour d’une co-présidence :

- **Sigried Debruyne** devient Présidente statutaire de la Fepem et assure la fonction de négociatrice en charge du dialogue social sectoriel.

- **Pascale Villiers** prend en charge une nouvelle présidence au sein du bureau exécutif de la Fepem, celle du Mouvement et des territoires.

Le bureau exécutif est complété par :

- **Stéphane Lebrun**, vice-président en charge des finances.

- **Nadine Pradier**, vice-présidente en charge de la cohésion sociale et intergénérationnelle.

- **Marielle Brouard**, vice-présidente en charge de l’emploi et de la professionnalisation.

- **Marie Béatrice Levaux**, en tant que co-présidente de la Fepem, prend la présidence du **Bureau stratégique sectoriel (BSS) nouvellement créé** pour renforcer la coordination et la croissance du secteur et proposer les orientations futures. Elle est confirmée dans ses fonctions de Présidente de la fédération européenne des emplois de la famille (EFFE) et de Présidente du Fonds de dotation préfigurant la Fondation du Domicile.

- **Pierre-Olivier Ruchenstain**, actuel directeur général de la Fepem, est nommé directeur général exécutif et porte au sein du CESE le mandat de représentation de la Fepem . Il coordonne le porte-parolat avec **Julie L’hotel Delhoume**, Présidente de la Fepem Ile de France.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plusieurs annonces ont émaillé la cérémonie des vœux de la Fepem :

- L'annonce de la **création du Conseil d'Orientation Prospectif (COP)**, composé de près de 80 membres, et essentiel pour accompagner la politique ressources humaines du secteur, l'attractivité de ses métiers et le partage des orientations paritaires et sectorielles à horizon 2030. Le COP rendra un avis annuel d'orientation.
- L'organisation d'une **Conférence de consensus, prévue au Havre, les 28 et 29 juin prochains « travail, emploi, domicile : incubateurs d'une migration inclusive et citoyenne ? »** qui s'appuiera sur l'expérimentation en cours, à Marseille, du Lab migration pour l'emploi à domicile et son futur développement en 2023 en Ile-de-France.
- L'officialisation de l'accès du secteur dans les dispositifs d'apprentissage en 2023 avec une première cohorte de 40 apprentis dans 4 régions différentes et autour des 3 titres certifiants de la branche : employé familial, assistant de vie dépendance, assistant maternel et garde d'enfants.
- Le déploiement progressif d'ici à 2025, du **portail unique du secteur France Emploi Domicile, véritable plateforme d'accompagnement informatif et de mise en relation** au service des 5 millions de citoyens concernés.

Les « engagements 2030 » n'ont pas occulté les sujets de vigilance plus actuels de la Fepem et du secteur : risques de nonaccès des particuliers employeurs aux futurs dispositifs simplifiés CESU, APA et PCH prévus en 2024 - Inquiétudes récentes des orientations de la filière petite enfance et des vellétés « d'ubérisation » du métier d'assistant maternel - Plaidoyer pour un modèle mandataire éthique - Inquiétudes sur les capacités d'accompagnement par les dispositifs déclaratifs CESU/PAJE de la prévention et la santé au travail des 1,3 million de salariés du secteur d'ici 2025 - Prise en compte dans la réforme des retraites de la valorisation du cumul activité-retraite - Auxquels s'ajoutent des satisfactions clairement exprimées concernant la revalorisation du Complément du libre choix de mode de garde (CMG) et la hausse du crédit d'impôt pour les parents employeurs.

« Il faut rêver très haut, pour ne pas réaliser trop bas ». C'est par cette citation que Marie Béatrice Levaux a fait sienne la citation de Maurice Donnay en conclusion de cette cérémonie des vœux qui a accueilli près de 300 personnes également enchantées par le spectacle du magicien Gus qui a clôturé cette manifestation avec talent, émotion et poésie.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de la FEPEM

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis plus de 70 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,3 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...) et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire. En savoir plus : www.fepem.fr

CONTACTS PRESSE :

FEPEM - Jean-Christophe GOUX - jcgoux@fepem.fr – 06 11 73 41 02